

Table des matières

TABLE DES MATIERES	1
ÉDITO	2
QUESTIONS AU MAIRE	3
CONSEIL MUNICIPAL 2026-2032	4
ENFANCE & JEUNESSE	6
FUSION DES ECOLES : UNE ORGANISATION A L'ETUDE POUR LA RENTREE	6
MEDIATHEQUE : LES ELUS PRENNENT LEUR TEMPS POUR FAIRE LES CHOSES BIEN	7
LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE : ET SI LIRE DEVENAIT UN JEU ?	7
CARREFOUR DES METIERS AU COLLEGE CHARLES DE GAULLE : LES PARENTS PASSENT EN CLASSE !	8
ENVIRONNEMENT	9
QUAND LES COLLEGIENS DECOUVRENT LE RECYCLAGE A LEUR PORTE	9
CHENILLES PROCESSIONNAIRES, VIGILANCE ABSOLUE !	10
LE POINT SUR : « ADDICTIONS DES JEUNES : COMPRENDRE, DETECTER, AGIR »	11
UN ENJEU DE SANTE PUBLIQUE QUI NOUS CONCERNE TOUS	11
LE PROTOXYDE D'AZOTE, LE NOUVEAU FLEAU	11
TÉMOIGNAGES : "QUAND LA REALITE RATTRAPE"	12
LES AUTRES ADDICTIONS A SURVEILLER	13
PARENTS : COMMENT DETECTER LES SIGNES ?	14
AGIR : LES RESSOURCES ET LA PREVENTION	15
CCEL	16
LA CCEL INSTALLE SON NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	16
LES MAIRES DE LA CCEL	16
ÉTAT CIVIL	17

Édito

Le 15 mars dernier, vous avez été nombreux à nous avoir accordé à nouveau votre confiance. C'est un résultat qui nous touche profondément et dont nous mesurons pleinement le sens : il ne s'agit pas d'un blanc-seing, mais d'un engagement partagé, le vôtre et le nôtre, pour continuer à dynamiser notre commune.

Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, je veux vous dire simplement : merci.

Merci à ceux qui ont voté pour nous, bien sûr. Merci aussi à toutes celles et ceux qui sont venus échanger avec nous sur le marché, qui ont pris le temps d'une question, d'une remarque, d'une confiance parfois. Ces rencontres, au fil des samedis matins, ont nourri notre programme autant que nos convictions. C'est cette proximité-là qui donne du sens à l'engagement municipal.

Ce nouveau mandat s'ouvre avec une équipe soudée, motivée, aux compétences complémentaires. Des visages familiers et de nouveaux élus, tous animés par la même volonté, être utiles, concrets et à l'écoute.

Nous ne partons pas de rien, de longues années de travail nous ont permis de poser des bases solides. Nous repartons avec de l'élan.

Parmi les projets qui marqueront ce mandat, l'un nous tient particulièrement à cœur, la création d'une médiathèque, véritable lieu de culture au service de toutes les générations. Un espace pour lire, découvrir, se rencontrer, apprendre, un équipement que notre commune mérite et que nous nous engageons à construire avec soin.

Les autres chantiers du mandat vous seront présentés dans les prochains mois.

Mais une conviction nous anime dès le premier jour de ce mandat : ce qui se construit ici se construit avec vous.

Votre Maire, Raphaël IBANEZ

Questions au Maire

Vous avez été réélu sans liste concurrente. Certains habitants pourraient voir cela comme un manque de débat démocratique. Que leur répondez-vous ?

Je veux d'abord rappeler un fait, si aucune liste concurrente ne s'est déclarée, ce n'est pas pour autant que nous avons considéré ce scrutin comme acquis.

Bien au contraire. C'est précisément parce que nous respectons nos administrés que nous avons choisi de mener une vraie campagne, avec un bilan, un programme complet, une profession de foi et des supports d'information diffusés à l'ensemble des habitants.

Les électeurs méritaient de savoir précisément ce que nous nous engageons à faire pour les six prochaines années, pas des grandes déclarations, mais des projets concrets, chiffrés, financés.

Ce travail de transparence et d'explication, nous le leur devons, avec ou sans opposition. La confiance que nous accordent nos habitants n'est pas un chèque en blanc, c'est une responsabilité que nous prenons très au sérieux, et ce mandat ne fera pas exception.

La maîtrise du foncier est au cœur de votre projet. Pourquoi est-ce un enjeu aussi décisif pour préserver l'identité de la commune ?

Parce que ce qui fait Saint Pierre de Chandieu, c'est précisément ce que nous risquons de perdre si nous n'y prenons pas garde.

Notre caractère rural, nos espaces ouverts, nos hameaux, ce lien entre le village et ses terres, tout cela ne se décrète pas, cela se protège activement. Maîtriser le foncier, c'est refuser que des opérateurs extérieurs décident à notre place de ce que deviendra notre commune dans dix ou vingt ans.

C'est pouvoir dire : ici, on préserve une prairie ; ici, on implante un équipement public ; ici, on permet à des jeunes ménages de s'installer sans dénaturer le tissu existant. Sans cette vigilance foncière, on subit l'urbanisation.

Avec elle, on la choisit.

C'est une différence fondamentale et c'est l'une des responsabilités les plus concrètes d'un maire.

Vos engagements sont ambitieux : médiathèque, voiries, équipements pour les seniors, environnement... Comment comptez-vous tenir ces promesses sans alourdir la fiscalité locale ?

C'est la question que je me pose moi-même en permanence, et c'est la bonne. Nos habitants font face à une pression fiscale qui ne cesse de croître, mais il faut être précis, ce sont les impôts nationaux qui pèsent de plus en plus lourd sur leur budget. Les impôts locaux, eux, n'ont pas augmenté depuis plus de vingt ans. C'est un choix politique assumé et ce n'est pas la commune qui doit aggraver cette pression.

Notre méthode repose sur trois piliers. D'abord, la recherche systématique de financements extérieurs, grâce à des subventions régionales, départementales et nationales. Chaque projet est monté en cherchant à limiter au maximum la part supportée par le budget communal.

Ensuite, une gestion rigoureuse, nous n'engageons pas de dépense sans en avoir mesuré l'impact sur la durée, y compris les coûts de fonctionnement futurs.

Enfin, des investissements pensés sur le long terme : rénover une voirie correctement aujourd'hui, c'est éviter de la refaire dans cinq ans. Moderniser nos réseaux, c'est réduire les coûts d'entretien demain.

Ce n'est pas de la communication, c'est de la gestion. Et les résultats sont là, nos taux d'imposition sont restés stables malgré l'inflation et les projets menés. C'est un engagement que nous renouvelons pour ce mandat.

Conseil Municipal 2026-2032

Le premier conseil municipal a eu lieu le 20 mars 2026.

Maire

Raphaël IBANEZ

Adjoint

1^{ère} Adjointe

Danielle NICOLIER

Administration générale

2^{ème} Adjoint

Franck GIROUD

Urbanisme, Politique immobilière & foncière

3^{ème} Adjointe

Cécile CARRETTI

Communication, Culture & Patrimoine

4^{ème} Adjoint

Cédric TROLLIET

Finances, Budget, Développement économique & Devoir de mémoire

5^{ème} Adjointe

Chantal FRANCÈS

Vie associative, Sport & Gestion des espaces communaux

6^{ème} Adjoint

Michel FEHRENBACHER

Prévention, Tranquillité publique & Sécurité

7^{ème} Adjointe

Annick BADIN

Événementiel & Animations

8^{ème} Adjoint

Jean-Marc BEGAGNON

Développement durable, Transition écologique & Végétalisation

Conseillères déléguées

Conseillère déléguée

Sylvaine RAGGI

Éducation, Vie scolaire & Péri-scolaire

Conseillère déléguée

Marylène MARTIN

Affaires sociales, Habitat & Personnes âgées

Conseillère déléguée

Fabienne PALATAN

Logistique & Événements festifs

Conseillère déléguée

Louise MARQUETTE

Petite enfance

Conseillers municipaux

- **Thomas VIALON**
- **Jean-Marc BUCLIER**
- **Sébastien BAS**
- **Charles CORDIER**
- **Christine HERNANDEZ**
- **Alain KINTS**
- **Aurélié CORROYER-BASSO**

- **Romain ROUSSEAU**
- **Stéphanie GAMBA**
- **Philippe BOUGREAU**
- **Audrey FERNANDEZ**
- **Salvino NOGARA**
- **Christèle BERERA**
- **Fiorello COLATOSTI**

Colistiers

- **Claude BALLY**
- **Daniel TORRES**

Enfance & Jeunesse

Fusion des écoles : une organisation à l'étude pour la rentrée

À la rentrée prochaine, les écoles maternelle et élémentaire pourraient fonctionner sous une direction commune, dans le cadre d'une année expérimentale.

Cette organisation est actuellement à l'étude par l'Inspection de l'Éducation Nationale, la municipalité et l'actuelle directrice de l'école élémentaire, Nathalie PUVILLAND, qui serait amenée à assurer la direction des deux établissements si cette évolution est confirmée. La décision définitive devrait être prise au début du mois de juillet.

Le contexte de cette réflexion

Ce projet d'organisation fait suite au départ, en fin d'année scolaire, de Madame Rachel BONVALET, directrice de l'école maternelle.

Son remplacement implique de trouver un profil très spécifique, avec une seule journée de direction, les autres étant consacrées à l'enseignement.

Un équilibre recherché pour maintenir les effectifs

Du côté de l'école élémentaire, deux fermetures de classes étaient initialement envisagées.

Dans ce contexte, Madame PUVILLAND verrait sa décharge de direction réduite à deux jours par semaine, les deux autres journées étant consacrées à l'enseignement en classe.

Le projet de direction commune permettrait de limiter cette évolution : l'école élémentaire ne connaîtrait finalement la **fermeture que d'une seule classe** et Madame PUVILLAND pourrait conserver une décharge à temps complet, répartie entre les deux écoles.

Une organisation envisagée à titre expérimental

Si elle est validée, cette organisation serait mise en place à titre expérimental pour une année scolaire. Elle permettrait d'évaluer les bénéfices d'une coordination renforcée entre la maternelle et l'élémentaire, au service des élèves et de leurs familles.

Favoriser la liaison entre les deux cycles, mutualiser moyens, matériel et projets et multiplier les possibilités d'échanges de service constitueraient des avantages importants.

En revanche, une attention particulière serait portée au maintien de la spécificité de l'école maternelle.

« Cette organisation est le fruit d'une réflexion concertée avec l'Éducation nationale. Si elle est confirmée, la mutualisation de la direction des deux écoles permettrait de préserver des postes d'enseignants et de maintenir la qualité d'accueil pour nos enfants. Cette solution pragmatique fera l'objet d'un suivi attentif au cours de l'année. » **Raphaël IBANEZ**

Médiathèque : les élus prennent leur temps pour faire les choses bien

Réunis en commission d'appel d'offres, nous avons décidé d'invalider les trois projets architecturaux soumis pour la future médiathèque. Une décision assumée, qui traduit une exigence claire, doter la commune d'un équipement à la hauteur de ses ambitions et de son identité.

Sur les trois projets présentés, deux ont été jugés trop résolument contemporains pour s'intégrer harmonieusement dans le tissu urbain de la commune. Le troisième, quant à lui, n'a pas su convaincre les élus sur le plan architectural. À cela s'ajoute un constat commun aux trois propositions, aucune ne respectait l'enveloppe budgétaire fixée.

Plutôt que de retenir un projet par défaut, nous avons choisi de relancer un concours d'architecture.

Une démarche déjà éprouvée à Saint Pierre de Chandieu, puisque c'est cette même méthode qui avait permis d'aboutir à la résidence Roger Vayssière, un projet retenu pour sa qualité et son intégration dans le paysage communal.

L'objectif est clair, prendre le temps nécessaire pour obtenir une proposition qui corresponde véritablement aux attentes des habitants, au caractère du village et aux contraintes financières de la commune.

Les Petits Champions de la lecture : et si lire devenait un jeu ?

Imaginez : trois minutes, un texte choisi avec soin et une salle attentive. C'est le défi relevé chaque année par des milliers d'écoliers à travers toute la France.

Fondé en 2012 à l'initiative du Syndicat national de l'édition et présidé par Antoine GALLIMARD. Le jeu des Petits Champions de la lecture réunit cette année élèves de CM1 et CM2 de France et des établissements français à l'étranger

Saint Pierre de Chandieu était à l'honneur !

Tout au long du mois de janvier, les petits champions élus dans chaque classe se sont entraînés, répétés, perfectionnés. Et c'est dans notre commune que s'est tenue la finale départementale du Rhône, le samedi 14 mars. Saint Pierre de Chandieu a

ainsi accueilli candidats, familles et jury pour une matinée placée sous le signe des livres et des mots. Six personnalités issues du monde du livre, de l'Éducation nationale et des collectivités ont départagé les jeunes lecteurs avec enthousiasme.

Et après ?

Pour les lauréats, l'aventure ne s'arrêtait pas là. Un deuxième tour départemental a eu lieu à Villefranche-sur-Saône le 25 mars, puis la finale régionale à Villeurbanne le 23 avril. Le meilleur d'entre eux a décroché son billet pour la Grande finale nationale, le 24 juin au Théâtre de la Porte-Saint-Martin, à Paris, une scène digne des plus grands !

Placé sous le haut patronage du ministre de l'Éducation nationale et parrainé par l'autrice jeunesse Clémentine Beauvais, le jeu des Petits Champions de la lecture prouve, édition après édition, qu'un livre bien lu peut faire vibrer toute une salle.

Le jeu en chiffres

220 000 élèves participants dans le monde

9 500 classes inscrites en France et à l'étranger

3 minutes pour convaincre, le temps d'une lecture à voix haute

4 étapes : Classe → Finale départementale → Finale régionale → Grande finale nationale

Carrefour des métiers au collège Charles de Gaulle : les parents passent en classe !

Et si les meilleurs ambassadeurs des métiers, c'étaient les parents ? C'est le pari original qu'a relevé le collège Charles de Gaulle en janvier, pour la deuxième édition de son Carrefour des métiers.

L'idée est aussi simple qu'ingénieuse : plutôt que de faire intervenir des professionnels extérieurs, l'établissement a puisé dans ses propres ressources en sollicitant les parents d'élèves. Médecins, artisans, commerciaux, informaticiens, soignants... ils ont accepté de quitter un jour leur lieu de travail pour venir tenir un stand au sein même du collège et partager leur quotidien professionnel avec les élèves.

Une rencontre précieuse entre deux mondes

Ce format inédit crée un lien fort et authentique : les élèves ne font pas que découvrir un métier, ils le voient incarné par quelqu'un qu'ils connaissent, un visage familier de la cour ou des réunions parents-professeurs. De leur côté, les parents ont répondu présent avec enthousiasme, fiers de partager leur expérience et de contribuer à l'orientation de la prochaine génération.

Dix univers professionnels à explorer

Répartis dans les salles de l'établissement, pas moins de **dix pôles métiers** étaient représentés, couvrant un large éventail de secteurs. De quoi ouvrir grand les horizons de chaque collégien, quel que soit son profil ou ses aspirations.

Les 10 pôles du Carrefour des métiers

- Droit et justice
- Industrie-bâtiment-technique
- Santé-social-aide à la personne
- Commerce-vente-gestion-RH
- Arts-culture-communication
- Sciences-numérique-informatique
- Hôtellerie-tourisme-accueil-management
- Beauté-bien-être-services
- Environnement-sciences-ingénierie
- Transport-logistique-mécanique

Environnement

Quand les collégiens découvrent le recyclage à leur porte

À l'occasion de la Journée Mondiale du Recyclage, des élèves du collège de Saint Pierre de Chandieu ont visité le site Derichebourg Environnement, installé sur la commune depuis 1969.

Accueillis par Thomas Derichebourg, directeur général, les jeunes ont bénéficié d'une immersion grandeur nature dans les coulisses de l'économie circulaire, à deux pas de chez eux.

Sur cette plateforme de près de 70 000 m², ils ont découvert toute la chaîne du recyclage : collecte des métaux dans un rayon de 200 kilomètres, tri, valorisation, puis expédition par wagon vers les aciéries, évitant ainsi des milliers de camions sur les routes. Le site traite également les appareils électroménagers, les véhicules hors d'usage et produits des combustibles de récupération au service de la transition énergétique.

Loin des salles de classe, cette sortie a donné un visage concret à des notions souvent abstraites : déchet, ressource, circuit court. Une entreprise locale, un enjeu planétaire.

Chenilles processionnaires, vigilance absolue !

De quoi parle-t-on ?

Les chenilles processionnaires du pin et du chêne sont des larves qui deviennent des papillons à l'âge adulte. Elles sont fortement velues et possèdent des soies urticantes et allergisantes. Ces insectes se développent dans des cocons sur les arbres avant de rejoindre le sol.

Leur présence a été observée dans l'ensemble des régions françaises, aussi bien en zone urbaine que rurale. Pour les animaux, principalement les chiens, le danger est immédiat à chaque contact.

La réaction allergique est majorée au niveau des muqueuses car les animaux portent l'insecte à la bouche ou inhalent les poils en jouant avec ce dernier.

C'est pendant la période de descente des chenilles des arbres, principalement entre mars et juin, que la situation est critique pour les animaux.

« Ces insectes représentent l'un des dangers les plus graves pour les animaux de compagnie. La période idéale pour lutter contre ce fléau est le cœur de l'hiver. »

Ce qui se passe

- **Le contact avec ces chenilles est une urgence absolue.** Gonflement local, hyper salivation soudaine et anormale, frottement de la bouche, vomissement... Ce sont autant de symptômes qui doivent alerter.
- La réaction allergique est particulièrement puissante et peut provoquer un choc anaphylactique qui engage le pronostic vital de l'animal.
- Les poils urticants de la chenille se plantent dans la bouche, par exemple, et libèrent une toxine. Cette dernière provoque la nécrose des tissus. Les chiens et les chats peuvent ainsi perdre leur langue. Dans 70 à 80 % des cas, ces lésions irréversibles sont buccales mais elles peuvent être oculaires ou respiratoires.
- Les réflexes à avoir : rincer immédiatement et avec abondance, et ne pas frotter car ça libère encore plus la toxine. Se rendre immédiatement chez le vétérinaire ou appeler le 3115.

A savoir

- **Le numéro 3115 - Urgences vétérinaires lance Alerte chenilles**, un outil gratuit de signalement en ligne permettant de géolocaliser et photographier la présence de chenilles ou de cocons.
- Le but est de sensibiliser et de mieux identifier les zones à risque pour limiter les expositions et les accidents.
- Si des cocons sont recensés, il faut éviter le lieu dans les semaines à venir car la descente va avoir lieu. Le signalement de chenilles représente un risque immédiat et le secteur est déconseillé ou praticable en tenant son chien en laisse.

LE POINT SUR : « Addictions des jeunes : comprendre, détecter, agir »

Un enjeu de santé publique qui nous concerne tous

Un phénomène préoccupant touche aujourd'hui nos jeunes, des collèves aux jeunes adultes. Entre banalisation et méconnaissance des risques, les addictions se multiplient sous des formes variées. Ce dossier vise à informer parents et jeunes sur les dangers réels, les signes d'alerte et les ressources disponibles.

Chiffres clés France 2025 (tableau N°1)

- **14%** des 18-24 ans ont expérimenté le **protoxyde d'azote**
- **46%** des 18-24 ans ont expérimenté le **cannabis**
- **52%** des jeunes ont perdu le contrôle d'eux-mêmes au moins une fois dans l'année à cause de leur consommation
- **472** signalements d'intoxication en 2023 (+30% par rapport à 2022)
- **3 513 morts sur les routes en France en 2025.**

Le protoxyde d'azote est désormais pointé comme un nouveau facteur de risque majeur des autorités. Il multiplie par 2 à 3 le temps de réaction au volant.

Le protoxyde d'azote, le nouveau fléau

Surnommé "proto" ou "gaz hilarant", le protoxyde d'azote est devenu en quelques années un enjeu majeur de santé publique. Facilement accessible, peu cher, ce gaz utilisé normalement en cuisine ou en médecine est massivement détourné par les jeunes pour ses effets euphorisants.

Comment ça marche ?

Le protoxyde d'azote agit en neutralisant la vitamine B12, essentielle au fonctionnement des nerfs et de la moelle épinière. Les effets recherchés (euphorie, sensation de bien-être) ne durent que 30 secondes, ce qui pousse à la consommation répétée et crée une forte dépendance psychologique.

Les risques pour la santé

Risques immédiats :

- Asphyxie par manque d'oxygène
- Perte de connaissance brutale
- Brûlures par le froid du gaz
- Désorientation, vertiges, chutes
- Accidents de la route (temps de réaction multiplié par 2 à 3)

Risques à moyen et long terme :

- Paralysies (jambes, visage, moitié du corps)
- Troubles neurologiques sévères
- Incontinence urinaire
- Troubles de la mémoire et cognitifs
- Hallucinations, troubles psychiques
- AVC, phlébites cérébrales
- Problèmes cardio-vasculaires
- Troubles de la fertilité

Les chiffres qui alertent

- **22 ans** c'est l'âge moyen des consommateurs
- **92%** des signalements concernent des bonbonnes de grand volume
- **50%** des cas rapportent une consommation quotidienne
- **Multipliation par 3** des signalements entre 2020 et 2023
- **1 jeune sur 10** de moins de 35 ans a déjà consommé

TÉMOIGNAGES : "Quand la réalité rattrape"

Marc, 22 ans, paralysé des jambes

"Pendant quatre ans, j'en prenais quatre ou cinq fois par semaine en rentrant du travail. Un jour, je n'ai plus réussi à marcher. Aujourd'hui, je suis en fauteuil roulant. Mon quotidien, c'est kiné et rééducation. Il n'y a rien à faire à part les séances. Ce n'est pas une vie."

Jean-Luc, 27 ans, paralysie faciale

"Je prenais deux à trois bonbonnes par jour. Un soir, je me couche avec une sensation bizarre sur la moitié de mon visage. Le lendemain, j'étais paralysé du côté droit. On nous le dit que c'est dangereux, mais on ne le voit pas, donc on n'y croit pas. J'habite dans un quartier où les jeunes font des ballons au quotidien, même en voiture. Ils ne savent pas."

Thomas, 22 ans, accident de la route

"J'ai suivi la mode du protoxyde au volant. J'ai eu un accident et j'ai vu dans la

presse que certains avaient perdu la vie ainsi. Là, je me suis dit que j'étais vraiment en train de me mettre en grand danger. J'ai tellement honte. J'aurais pu y rester."

Erika, 16 ans, survivante d'un accident mortel

"Le conducteur a demandé si on était tous d'accord pour prendre du protoxyde. On a tous dit oui. On aurait dû se dire qu'il ne fallait pas prendre la voiture. Un jeune homme est mort dans l'accident. Moi, je sais aujourd'hui que je ne vais plus prendre de protoxyde. Ça m'a réveillée."

Les autres addictions à surveiller

Le cannabis : toujours très présent

- **900 000** usagers quotidiens en France
- **3,5%** des 18-24 ans en font un usage quotidien
- **Teneur en THC** en forte augmentation
- **Risques** : troubles psychiques, décrochage scolaire, dépendance

L'alcool : le plus consommé

- **84%** des 16-30 ans en ont déjà consommé
- **36,6%** des jeunes de 17 ans ont connu une alcoolisation importante au cours du mois
- **41 000** décès par an en France
- **Risques** majorés chez les jeunes : développement cérébral affecté

Les drogues de synthèse en hausse

- **Cocaïne** : 1,1 million d'usagers dans l'année (+100% en quelques années)
- **Ecstasy/MDMA** : 750 000 usagers
- **Multiplication des polyconsommations**

Les écrans : une addiction invisible

- **41%** des jeunes passent plus de 6h par jour devant les écrans interactifs
- **Risques** : isolement, troubles du sommeil, décrochage scolaire
- **L'addiction aux jeux vidéo** reconnue comme maladie par l'OMS

Parents : Comment détecter les signes ?

Signes d'alerte à surveiller

Changements physiques :

- **Fatigue inhabituelle**, troubles du sommeil, difficultés à se lever
- **Perte ou prise de poids** rapide et inexplicée
- **Yeux rouges** injectés de sang, pupilles dilatées ou contractées
- **Coordination motrice** perturbée
- **Tremblements**, engourdissements

Changements comportementaux :

- **Isolement**, secret, rupture avec les amis, enfermement dans sa chambre
- **Baisse des résultats** scolaires, absences répétées, démotivation
- **Nervosité inhabituelle**, sautes d'humeur, agressivité
- **Perte d'intérêt** pour les activités habituelles
- **Dépenses** d'argent inexplicées

Signes spécifiques au protoxyde :

- Cartouches métalliques dans les affaires, la voiture
- Odeur sucrée inhabituelle
- Ballons noirs ou de baudruche
- Bonbonnes métalliques

L'addiction, c'est quoi ?

L'addiction se caractérise par :

- La perte de contrôle de la consommation
- Le besoin irrésistible de consommer
- La poursuite malgré les conséquences négatives
- La modification du mode de vie autour du produit

Agir : Les ressources et la prévention

En parler, la première étape

L'addiction touche 1 jeune sur 2 qui a perdu le contrôle au moins une fois dans l'année. C'est un problème de santé, pas une faiblesse. Plus tôt on en parle, meilleures sont les chances de s'en sortir.

Les ressources gratuites et confidentielles

- **Drogues Info Service**
0 800 23 13 13 (gratuit et anonyme, 24h/24, 7j/7) www.drogues-info-service.fr
- **Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)**
04 72 65 06 00 | csapa.lyon@addictions-france.org
Gratuites, anonymes et confidentielles Pour les jeunes de 12 à 25 ans et leur entourage
- Centre d'addictologie CH Le Vinatier
04 37 91 55 55

Conseils aux parents

- ✓ Créer un dialogue sans jugement
- ✓ S'informer pour mieux comprendre
- ✓ Ne pas rester seul face à la situation
- ✓ Consulter rapidement en cas de doute
- ✗ Éviter la confrontation violente
- ✗ Ne pas minimiser les signes

L'importance de la prévention

Le cerveau des adolescents est en plein développement jusqu'à 25 ans, ce qui les rend plus vulnérables aux addictions. Plus l'expérimentation est précoce, plus le risque de dépendance est élevé.

CCEL

La CCEL installe son nouveau conseil communautaire

Le 7 avril 2026, les 40 conseillers communautaires de la CCEL se sont réunis pour l'installation du conseil communautaire, première étape officielle du nouveau mandat 2026/2032.

Conseil communautaire du 16 décembre 2025 : les points essentiels

Le mardi 16 décembre 2025, les élus de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais se sont réunis en séance plénière à Colombier Saugnieu. Le budget 2026 a été voté et plusieurs points ont été abordés, notamment liés aux compétences développement économique, Environnement et Habitat.

Daniel VALÉRO, maire de Genas, a été élu président de la CCEL.

À ses côtés, 7 vice-présidents ont été élus :

Raphaël IBANEZ (1^{er}), Saint Pierre de Chandieu

Sandrine AUQUIER (2^{ème}), Colombier Saugnieu

Thierry DUBUIS (3^{ème}), Saint Bonnet de Mure

Elma SOURD (4^{ème}), Saint Laurent de Mure

Philippe HAMY (5^{ème}), Jons

Laure DUBOISSET (6^{ème}) Toussieu

Florent RUZ (7^{ème}), Pusignan

Ensemble, ils porteront les projets du territoire pour les six années à venir, en lien avec les communes membres et au service des habitants.

Les Maires de la CCEL

- **Sandrine AUQUIER** : Maire de COLOMBIER SAUGNIEU
- **Daniel VALERO** : Maire de GENAS
- **Philippe HAMY** : Maire de JONS
- **Françoise GHERBEZZA** : Maire de PUSIGNAN
- **Thierry DUBUIS** : Maire de SAINT BONNET DE MURE
- **Elma SOURD** : Maire de SAINT LAURENT DE MURE
- **Raphaël IBANEZ** : Maire de SAINT PIERRE DE CHANDIEU
- **Claude HUMBERT** : Maire de Toussieu

État civil

RENOUVELLEMENT DE VŒUX

- DAVAL Bernard & Denyse : 06 avril 2026

PACS

- HUMBERT Julien & PEREZ Delphine : 06 mars 2026

NAISSANCES

- JAY Mathilde, Marie, Marthe : 02 janvier 2026
- FOURNAND Nolan, Xavier, Fabrice : 06 janvier 2026
- SIEGWART Harold, Michel, Daniel : 20 janvier 2026
- REBILLARD Maé : 05 février 2026
- BOUCHAREB Sami, Paul, Abdelahim : 19 mars 2026
- RIBEIRO Enzo, Isaac : 26 mars 2026
- BOUGONNA Léonie : 06 avril 2026

DÉCÈS

- BONNETON Jeannine, Augustine, veuve HOSTAL : 05 janvier 2026
- WELLEMANN Elisabeth, Patricia : 21 janvier 2026
- JACQUET Maurice, Jean, Baptiste : 23 janvier 2026
- JOBIN Maryse : 24 janvier 2026
- HERNANDEZ SUGRANES Juan : 01 février 2026
- LOUVIER Elie, Louis, François : 09 février 2026
- GARREAU François, Yves, Pierre : 21 février 2026
- DECLINE André : 09 mars 2026
- BREYTON Annie, Raymonde, épouse GUICHARD : 09 mars 2026
- DULCEY Michèle, veuve BOUVIER : 18 mars 2026
- RECCHIA Marie, veuve D'ORAZIO : 28 mars 2026
- GIBERT Christian : 01 avril 2026
- REA Patrice : 05 avril 2026
- MILLET Daniel : 06 avril 2026
- SIBERT Gérard, Marie, Jean : 07 avril 2026